

## Canicule et santé

Date de publication : 11.09.2025

ÉDITION NATIONALE

# Synthèse nationale n°2 relative à l'excès de mortalité

## Points clés

- La France hexagonale et la Corse ont connu du 8 au 19 août un épisode de fortes chaleurs remarquable par sa durée et son intensité, particulièrement du Sud-Ouest au Centre-Est. Cette deuxième canicule de l'été a concerné 41 départements, soit 40 % de la population résidente en France hexagonale.
- Au moins 280 décès en excès toutes causes confondues (+ 4,7 %) ont été estimés durant cette canicule dans les départements concernés. Cette mortalité en excès n'est observée que chez les personnes âgées de 75 ans et plus.
- Cette première estimation, établie à 3 semaines de la fin de l'épisode, est issue de données non consolidées de mortalité toutes causes (*Données arrêtées le 09/09*). L'estimation complète des excès de mortalité toutes causes en lien avec cet épisode caniculaire, complétée par l'estimation de la mortalité attribuable à la chaleur sera disponible dans le bilan estival réalisé à l'automne après la fin de la période de surveillance.
- Les impacts sanitaires constatés soulignent l'importance de mettre en place des mesures de prévention pour diminuer l'impact de la chaleur, durant les canicules mais aussi durant tout l'été, et la nécessité d'une stratégie d'adaptation au changement climatique renforcée, au niveau national et territorial.

## Situation météorologique

La France hexagonale et la Corse ont connu un épisode de fortes chaleurs remarquable par sa durée et son intensité, particulièrement du Sud-Ouest au Centre-Est. La 2<sup>ème</sup> canicule<sup>1</sup> de l'été a débuté le 8 août et s'est terminée le 19 août 2025. Cette canicule a concerné 41 départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Corse, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit 40 % de la population résidente en France hexagonale. La durée moyenne de cette canicule par département a été de 5,4 jours (3 à 10 jours selon le département).

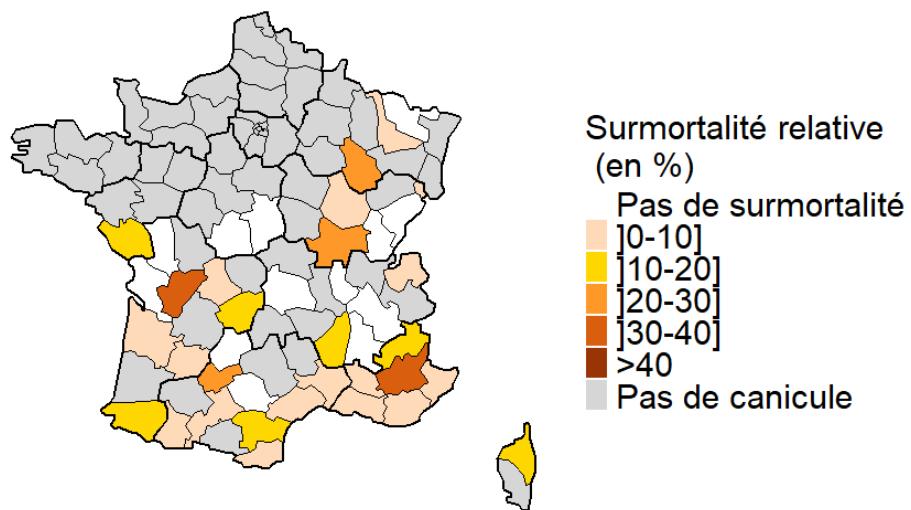
Pour information concernant cet épisode et les vigilances canicules déclenchées, Météo-France a publié sur son site internet une actualité : <https://meteofrance.com/actualites-et-dossiers/actualites/vague-de-chaleur-du-8-au-18-aout-2025-retour-sur-un-episode>

## Mortalité en population générale

Le calcul de l'excès de mortalité pendant les canicules repose sur les données de mortalité toutes causes issues des bureaux d'état-civil et transmises par l'Insee, dont la durée de consolidation est de 1 mois. L'estimation publiée dans cette synthèse correspond à une première estimation établie 2 semaines après la fin de l'épisode de canicule. Cette estimation sera consolidée dans le bilan estival réalisé à l'automne après la fin de la période de surveillance estivale.

Sur les périodes et départements concernés par la canicule, au moins 280 décès en excès (+ 4,7 %) ont été estimés (données mortalité arrêtées le 09/09). Cette mortalité en excès n'est observée que chez les personnes âgées de 75 ans et plus. Les régions où les excès départementaux sont les plus élevés sont les régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec chacune au moins 90 décès en excès (+ 7,9 % et + 7,7 % respectivement) (Figure 1). A la date d'arrêt des données, 2 régions ne présentaient pas d'excès de décès pendant les jours de canicule en sommant les départements concernés (Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val-de-Loire).

**Figure 1 / Estimation non consolidée de l'excès de mortalité toutes causes relatif (en %) par département pendant la canicule du 08/08/2025 au 19/08/2025. Source : GEOFLA-IGN, 2016, Insee, Santé publique France.**



<sup>1</sup> Une canicule telle que définie dans l'instruction interministérielle de gestion sanitaire des vagues de chaleur, sur la base des températures observées. Les canicules correspondent à des périodes d'au moins trois jours consécutifs pendant lesquelles les moyennes glissantes des températures minimales et maximales sont supérieures à des seuils définis à partir des distributions des températures départementales et correspondant déjà à un risque de mortalité élevé.

## Méthodologie

### Données météorologiques

Les données météorologiques utilisées pour la production de ce point épidémiologique proviennent de Météo-France et concernent les mesures observées de températures. Cependant, ces données seront validées en fin d'été. Par conséquent le nombre de départements ou les périodes considérés comme canicule peuvent évoluer à la marge dans le bilan final.

### Données de mortalité issues des bureaux d'état-civil, transmises par l'Insee

Le suivi de la mortalité s'appuie sur les données issues d'un échantillon d'environ 5 000 communes transmettant leurs données d'état-civil (données administratives sans information sur les causes médicales de décès) sous forme dématérialisée à l'Insee. Ce réseau couvre 84 % de la mortalité nationale. Les résultats et estimations présentés dans ce bulletin à partir de cette source sont produits uniquement à partir des données de cet échantillon de communes et ont été extrapolés à l'ensemble de la population.

Compte tenu des délais légaux de déclaration d'un décès à l'état-civil (24h, hors week-end et jour férié) et du délai pris par le bureau d'état-civil pour saisir les informations, un délai entre la survenue du décès et l'arrivée des informations à Santé publique France est observé. On note ainsi, au niveau national et en moyenne sur l'ensemble de l'année, que les informations de 50% des décès survenus un jour J sont disponibles à Santé publique France à J+3. Cette part est de près de 95% à 10 jours. Les délais de transmission peuvent être allongés ponctuellement ; c'est notamment le cas lors de vacances scolaires, jours fériés, week-end prolongés, forte période épidémique...

### Méthode de calcul de l'excès de décès pendant les canicules

Le nombre hebdomadaire de décès est comparé à un nombre attendu de décès, estimé à partir du modèle statistique développé dans le cadre du projet Européen EuroMomo et utilisé par 28 pays ou régions européens. Ce modèle a été adapté pour être utilisé à un pas de temps quotidien. Ce modèle prend en compte les données historiques sur 6 années, la tendance générale et les fluctuations saisonnières. Il exclut les périodes habituelles de survenue d'évènements extrêmes pouvant avoir un impact sur la mortalité (chaleur/froid, épidémies). Le modèle est appliqué au niveau départemental, tous âges et chez les moins de 15 ans, 15-44 ans, 45-64ans, 65-74 ans et 75 ans et plus.

Les excès de mortalité indiquent une mortalité observée plus élevée qu'attendue pendant les canicules, mais ne permettent pas d'attribuer ces excès à la chaleur. D'autres causes concomitantes et non identifiées peuvent contribuer aux excès, ou au contraire diminuer la mortalité.

**L'estimation finale de l'excès de mortalité consolidée sera présentée dans le bilan estival produit après la période de surveillance, rallongée de la période de consolidation des données de mortalité.**

A noter que Santé publique France a également développé une méthode permettant d'estimer a posteriori à l'échelle départementale la mortalité toutes causes attribuable à l'exposition de la population générale à la chaleur, pour tous les âges et pour les personnes de 75 ans et plus. Cette estimation sera produite pour l'ensemble de la période de surveillance estivale (1<sup>er</sup> juin – 15 septembre) et pour l'ensemble des canicules. L'objectif est d'illustrer le poids de l'exposition de la population générale à la chaleur dans la mortalité toutes causes, et son évolution spatiale et temporelle. Ceci permettra de compléter le bilan canicule en fin de période de surveillance estivale, par rapport à l'excès de mortalité toutes causes.

## En savoir plus

### Dossiers et rapports de Santé publique France

- [Dossier fortes chaleurs et canicules](#)
- [Outils de prévention](#)
- [Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique](#)
- [Changement Climatique](#)

### Ressources méthodologiques

- [Canicule : dispositif d'alerte et de surveillance et dispositif de prévention de Santé publique France](#)
- Le projet Européen Euromomo : <https://www.santepubliquefrance.fr/surveillance-syndromique-sursaud-R/projet-europeen-euromomo>

### Dossiers Météo France

- [Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France](#)

**Pour nous citer :** Bulletin. Canicule et santé. Point au 11 septembre 2025 Édition nationale. Saint-Maurice : Santé publique France, 5 p., 2025. Directrice de publication : Caroline Semaille

**Date de publication :** 11/09/2025

**Contact :** [presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)